**RÉGLEMENT INTÉRIEUR**

**VIDEDRESSING AUTOMNE HIVER FEMME ET ENFANT**

**DIMANCHE 10 ET LUNDI 11 NOVEMBRE 2019**

**DE 11H À 19H**

1. ***RÉSERVATION :***

Uniquement le paiement et la réception du contrat de réservation ainsi que le règlement intérieur rempli et signé validera définitivement votre inscription.

Les réservations se font à la journée soit le 10 ou le 11 novembre ou les 2 jours.

Pas de remboursement en cas de désistement ou d’absence.

1. ***LA VENTE :***

Arrivée des exposants à partir de 7h, dernière arrivée a 10h30 maximum aucun retard ne sera toléré si tel et le cas réservation est annulé et non remboursable.

Stand intérieur et stand extérieur (sous tonnelle). Les stands devrons être prêt à 11h pour l’arrivé du public.

Prévoir un fond de caisse de monnaie.

* **Les articles autorisés à la vente sont :**

Prêt à porter et chaussures Femme et enfant, accessoires, bijoux, maroquinerie.

Uniquement des articles tendances ou intemporel. Propre et non troué, ni trop abimé ou vieux et démodé.

Et évidemment des articles de saison automne – hiver d’autres auront lieu à différentes saisons.

* **Marchandises interdites :**

Décoration, alimentaires, cosmétiques, articles sales, troués, trop abimés, saison printemps-été

Nous mettrons 2 cabines d’essayage et miroirs à disposition.

Un service de paiement par carte de bancaire (Sim up) sera également mis à votre disposition.

Pour veiller au bon déroulement de cette journée, un service de sécurité sera mis en place, cependant nous déclinons toute responsabilité en cas de vol.

À la fin de la journée nous vous demanderons de laisser votre place propre, vos déchets dans un sac poubelle qui devra être fermé et mis dans le conteneur.

1. ***LA COMMUNICATION***

Nous assurerons la communication de notre côté, 5000 flyers seront distribués, 500 affiches accrochées.

Réseaux sociaux : Facebook et Instagram (événement sponsorisée en publicité), Snapchat, Twitter et Linkedin.

Également Sabradou et Brocabrac

Ainsi qu’article de presse (peut être-radio selon acceptation)

De votre côté nous vous demanderons de jouer le jeu avec de la com.

C’est à dire partager l’événement via vos réseaux sociaux, à votre entourage personnel et professionnel car l’union fait la force. Et également de mettre le flyer de l’événement les 15 jours avant le salon (fin octobre) en photo de profil sur vos divers réseaux sociaux.

Plus on les différents exposants communiqueront sur l’événement plus le réseau s’élargira plus il y aura de clients potentiels pour chacun! Le partage est le nerf de la guerre dans ce type d’événements.

*En vous inscrivant à notre videdressing en tant qu’exposant, vous vous engagez à respecter les termes du contrat ci-dessous. Nous nous réservons le droit à l’interdiction d’accès en cas de non respect des clauses mentionnées*

Fait à : ………………………………… Le : ……………………………………………

Signature :